

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE F.F.S.A
Ligue Régionale du Sport Automobile – Bretagne Pays de Loire
Association Sportive de l'ACO BRETAGNE
Ecurie Bretagne



21^{ème} RALLYE NATIONAL
DU PAYS DE LOHEAC
28 & 29 MARS 2020

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

Championnat du Ligue Bretagne – Pays de Loire
Championnat A.C.O.

REGLEMENT PARTICULIER
Permis d'organisation FFSA n°71



Le Rallycross de Lohéac et le Rallye du Pays de Lohéac sont organisés par l'Association Sportive du Rallycross de Lohéac Association Loi 1901 à but non lucratif, qui regroupe l'Ecurie Bretagne et le Comité des Fêtes de Lohéac. 650 Bénévoles participent à l'organisation du Rallycross, plus de 300 à l'organisation du Rallye. Le Circuit de Rallycross est la propriété de l'association.

21ème Rallye National du Pays de Lohéac

Ce règlement sportif particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Dès réception du Visa de la FFSA
Ouverture des engagements : 27 Janvier 2020
Clôture des engagements : 16 mars 2020
Parution du carnet d'itinéraire : au Bar du centre 17 rue de la poste à Lohéac, le dimanche 22 Mars de 8h30 à 17h30, le vendredi 27 Mars de 13h30 à 20h00 et le samedi 28 Mars de 8h00 à 12h30
Dates et heures des reconnaissances :
Pour l'ES Saint-Malo de phily : dimanche 22 mars de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, vendredi 27 mars de 13h30 à 20h00 et le samedi 28 mars de 8h00 à 13h00
Pour l'ES Lohéac : samedi 28 mars de 8h00 à 13h00 et uniquement pédestre
Pour les ES les Clôtures et Guipry : dimanche 22 mars de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi 27 mars de 13h30 à 20h00 et le samedi 28 mars de 8h00 à 15h30
Vérifications des documents le samedi 28 mars 2020 de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h00 au Circuit de Rallycross de Lohéac
Vérifications des voitures le samedi 28 mars 2020 de 8h45 à 12h45 et de 13h15 à 15h15 au Circuit de Rallycross de Lohéac
Heure de mise en place du parc de départ le samedi 28 mars 9h30 en bas du paddock du circuit de Rallycross
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le samedi 28 mars à 14h00 Lieu : a la tour du Circuit de rallycross
Publication des équipages admis au départ le samedi 28 mars à 15h45 sur le tableau d'affichage officiel (Circuit de Rallycross)
Publication des heures et ordres de départ le samedi 28 mars à 15h45 sur le tableau d'affichage officiel ..
Départ 1^{ère} étape de Lohéac : le samedi 28 Mars 2020 à 17h00
Arrivée 1^{ère} étape à Lohéac : le samedi 28 mars 2020 à 21h15
Publication des résultats partiels et ordre et heures de départ de la 2^{ème} étape : le samedi 28 mars à 23h00 Lieu : tableau d'affichage officiel
Départ 2^{ème} étape de Lohéac : le dimanche 29 Mars 2020 à 8h00
Arrivée 2^{ème} étape à Lohéac : le dimanche 29 Mars 2020 à 17h20
Vérification finale le dimanche 29 mars 2020 Lieu : Garage Jan – le Portal - Guipry
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le dimanche 29 mars 1/2 heure après l'arrivée de la dernière voiture
Lieu : tableau d'affichage officiel
Remise des prix le dimanche 29 mars à 19h00. Lieu : camion ACO

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile CO Bretagne organise le 28 et 29 mars 2020 en qualité d'organisateur administratif le 21^{ème} Rallye National du Pays de Lohéac
Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bretagne Pays de la Loire le 15 Janvier 2020 sous le numéro 3 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 71 en date du 27 Janvier 2020

Comité d'Organisation

Président : Patrick GERMAIN

Membres : Yann Blanchet, Antoine Buron, André Garel, Guy Houssin, Didier Justal, Pierre Picoul, Yves Plantard

Secrétariat du Rallye, Adresse : Olivier Géraud 27 Rue de la Mare 35880 Guignen

Téléphone : 06.11.24.95.91 Mail : ogeraud@rallycrossloheac.net

Permanence du Rallye : Tour – Circuit du Rallycross du samedi 28 mars 2020 à 8h00 au dimanche 29 mars 2020 à 20h

Organisateur technique

Nom : Association Sportive du Rallycross de Lohéac

Adresse : 31 rue de Bettignies – 35000 Rennes

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs : Président.....	Jacques TROMAS Licence 1202 – 128570
Membre :	Michel ODIETTE Licence 1202 - 12118
.....	Henri BRIGARDIS Licence 1206 - 20583
Directeur de Course :	Joseph LORRE Licence 1202 - 10395
Directeur de Course Adjoint PC :.....	Pierre SCHUBLER Licence 1202 – 27374
.....	Bernard CONDEMINÉ Licence 1110 – 6916
Directeur de Course Nouveau départ	Pierre SCHUBLER Licence 1202 - 27374
Directeur de Course ES 1, 3, 5, 7, 9, 11	Jean Louis MINEUR Licence 1209 – 29169
Directeur de Course Adjoint ES 1, 3, 5, 7, 9, 11.....	Gilles MERLIOT Licence 1202 – 10396
Directeur de Course ES 2, 4, 6, 8, 10, 12	Michel FRASLIN Licence 1208 - 2149
Directeur de Course Adjoint ES 2, 4, 6, 8, 10, 12.....	Christian ISNARD Licence 1202 - 210777
Médecin Chef :	Isabelle COUDERT
Commissaires Techniques :	Jérôme RETO Licence 1206 – 204310
.....	Gwen WATTU Licence 1206 – 47803
.....	Mickael SIONNEAU Licence
.....	André MEVEL Licence 1210 - 186089
Commissaire Technique Nouveau départ	Jérôme RETO Licence 1206 – 204310
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	Catherine CONDEMINÉ Licence 1110 – 56617
.....	Marine MARTINEAU Licence 1210 - 210441
Chronométrateurs :.....	Maryse RAGUENEAU Licence 1106 – 24305
.....	Alain DEVIN Licence 1106 – 37311
.....	Michel LANGLAIS Licence 1110 – 189630
.....	Jean Louis TISSERAND Licence 1106 - 181287
Chargés des relations avec la presse :	Patrick GERMAIN Licence 1206 - 42139

NB : les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois ou cinq dans tous les rallyes.

1.2P. ELIGIBILITE

Le 21ème Rallye National du Pays de Lohéac compte pour :

La coupe de France 2020 des Rallyes Coefficient 3

Le Championnat de la ligue Bretagne Pays de la Loire

Le Championnat ACO

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 21^{ème} rallye National du Pays de Lohéac doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le 16 mars 2020**.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum pour l'ensemble des 2 Rallyes (National et Régional confondus avec un maximum de 40 Régionaux).

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 380€ jusqu'au 9 mars 2020
- Avec la publicité facultative des organisateurs : 430€ après le 10 mars et jusqu'au 16 mars 2020
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 860€

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

Pour l'intégralité du Rallye, le Rallye **National** partira devant le Rallye régional

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement dans le parc d'assistance du Circuit de Rallycross

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye national du pays de Lohéac représente un parcours de 235,38 km.

Il est divisé en 2 étapes et 6 sections.

Il comporte 12 épreuves spéciales d'une longueur totale de 106.30 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1, 3 : Saint Malo de Phily – 8.00 km x 2 fois dont une nocturne

ES 2, 4 : Lohéac – 1.45 km x 2 fois dont une nocturne

ES 5, 7, 9, 11 : Les Clôtures - 10.55 km x 4 fois

ES 6, 8, 10, 12 : Guipry – 11.30 km x 4 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Prix en espèce (seront envoyés dans la semaine suivant le Rallye)

		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Scratch		400€	200€	100€
Groupe	Plus de 10 partants	200€	130€	90€
Classe	De 1 à 3 partants	190€		
	De 4 à 6 partants	380€	190€	
	Plus de 7 partants	380€	190€	100€

Les groupes N et FN, A et FA sont confondus dans chaque groupe comme il est précisé dans la réglementation générale.

Les classes N2 série, R1A, R1B, R2B, R2C, R3C, R3D et R3T seront respectivement confondues avec les Classes N2, R1, R2 et R3 seront confondues pour les primes.

Coupes : au minimum 2 coupes par équipage aux 3 premiers scratch, 2 coupes au 1^{er} de classe, 2 coupes au 1^{er} équipage féminin.

La remise des prix se déroulera le : dimanche 29 mars à 19h00 au car podium ACO

28 mars 2020

29 mars 2020

21^{ème} RALLYE NATIONAL DU PAYS DE LOHEAC**DEMANDE D'ENGAGEMENT**

Date de réception

Cachet de la poste



A remplir et à retourner avant le 16 Mars 2020 minuit (cachet de la poste faisant foi)
à : Olivier GERAUD, 27 la Mare, 35580 GUIGNEN / tel: 06-11-24-95-91 / mail: ogeraud@rallycrossloheac.net



		1 ^{er} PILOTE				2 ^{ème} PILOTE				VEHICULE ENGAGE					
NOM										Propriétaire					
PRENOM										Marque					
PSEUDONYME				Sexe :	M	F					Modèle				
LICENCE		N°					Cat					Turbo	OUI	NON	
		Code Ligue / A.S.A						Code Ligue / A.S.A				Cylindrée			
N° A.C.O										GROUPE		CLASSE			
A.S.A										Couleur					
ECURIE										Fiche homologa.		N°			
ADRESSE										Passeport tech.		N°			
C . Postal / Ville										Je soussigné : _____ Autorise : _____ à piloter mon véhicule Signature du Propriétaire					
Tél. Dom / Travail															
adresse @-mail															
P. de Conduire		Numéro				Numéro				MONTANT DE L'ENGAGEMENT 380 € avec la publicité organisateur jusqu' au 09/03/2020 430 € avec la pub. organisateur du 10/3 jusqu' au 16/3/2020 860 € sans la publicité organisateur Chèque à l'ordre de : ASRCL Signature 1 ^{er} Pilote : _____ Signature 2 ^{ème} Pilote : _____					
(Merci de joindre les photocopies de vos permis)		Délivré le				Délivré le									
		à				à									
Date de naissance										Fait à: _____ Le: _____					
Lieu de naissance										PARTICIPATION SEANCE D'ESSAI VENDREDI 27 MARS MONTANT 60€ (à régler avec l' engagement) OUI NON					
Groupe sanguin															
Numéro de Portable embarqué dans la voiture :															
NUMERO	GROUPE	CLASSE		A/FA	REGLT	VISA ADMINIS.	VISA TECH.								
				KITCAR-S1600-S2000											
				N/FN	Chèque										
				GT											
				F2000	Espèces										
				R											

Je déclare sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire ou de licence et être en possession de ces deux documents le jour de l'épreuve. Avoir pris connaissance de la réglementation anti-dopage et me soumettrai à tout contrôle de médecins agréés. Je décharge expressément la responsabilité des organisateurs et m'engage à ne faire engager aucun recours envers eux à l'occasion de tout accident dont les conséquences ne seraient pas couvertes par les assurances prévues par la réglementation en vigueur. J'engage ma voiture conformément au règlement particulier et à la réglementation générale F.F.S.A

ITINERAIRE

21ème RALLYE NATIONAL DU PAYS DE LOHEAC

national coeff 3
coupe de France des rallyes
ITINERAIRE et CONTRÔLES



Etape 1

SAMEDI 28 MARS 2020

CH	Lieux	ES	Liaison	Total	T.I.	1ère voit
ES		Distance	Distance	Distance		
Départ Etape 1						
CH 0	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05		17h00
	Service A (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	0,00	0,05	0,05	0h15	
CH 0A	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		17h15
RZ	Refuel	0,00	0,25	0,25		
1	Prochain Refuel	9,45	21,72	31,17		
CH 1	100 m après		10,90	10,90	0h15	17h30
ES 1	SAINT MALO DE PHILY	8,00				17h33
CH 2	300 m après		9,7	17,90	0h27	18h00
ES 2	LOHEAC	1,45				18h03
CH 2A	Regroup In - PARC Regroupement		0,87	2,32	0h07	18h10
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE (PARC -LOHEAC)					
CH 2B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	1h47	20h00
	Service B (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	9,45	21,72	31,17	0h20	
CH 2C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		20h20
RZ	Refuel	9,45	21,72	31,17		
2	Prochain Refuel	9,45	21,72	31,17		
CH 3	100 m après		10,90	10,90	0h15	20h35
ES 3	SAINT MALO DE PHILY	8,00				20h38
CH 4	300 m après		9,7	17,90	0h27	21h05
ES 4	LOHEAC	1,45				21h08
CH 4A	Regroup In (PARC regroupement)		0,87	2,32	0h07	21h15
	PARC FERME(PARC regroupement)					
	Total Etape 1	18,90	43,44	62,34		30,32%

Section 1

Section 2

ITINERAIRE

21ème RALLYE NATIONAL DU PAYS DE LOHEAC

national coeff 3
coupe de France des rallyes
ITINERAIRE et CONTRÔLES



Etape 2

DIMANCHE 29 MARS 2020

CH	Lieux	ES	Liaison	Total	T.I.	1ère voit
ES		Distance	Distance	Distance		
Départ Etape 2						
CH 4B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05		8h00
	Service C (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	9,45	21,72	31,17	0h30	
CH 4C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		8h30
RZ	Refuel	9,45	21,72	31,17		
3	Prochain Refuel	21,85	21,41	43,26		
CH 5	130 m après		4,71	4,71	0h10	8h40
ES 5	LES CLOTURES	10,55				8h43
CH 6	220 m après		10,85	21,40	0h27	9h10
ES 6	GUIPRY	11,30				9h13
CH 6A	Regroup In - PARC Regroupement		5,35	16,65	0h22	9h35
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE					
CH 6B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	0h46	10h21
	Service D (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	21,85	21,21	43,26	0h30	
CH 6C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		10h51
RZ	Refuel	21,85	21,41	43,26		
4	Prochain Refuel	21,85	21,41	43,26		
CH 7	100 m après		4,71	4,71	0h10	11h01
ES 7	LES CLOTURES	10,55				11h04
CH 8	250 m après		10,85	21,40	0h27	11h31
ES 8	GUIPRY	11,30				11h34
CH 8A	Regroup In - PARC Regroupement		5,35	16,65	0h22	11h56
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE					
CH 8B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	1h34	13h30
	Service E (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	21,85	21,21	43,26	0h30	
CH 8C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		14h00
RZ	Refuel	21,85	21,41	43,26		
5	Prochain Refuel	21,85	21,41	43,26		
CH 9	100 m après		4,71	4,71	0h10	14h10
ES 9	LES CLOTURES	10,55				14h13
CH 10	250 m après		10,85	21,40	0h27	14h40
ES 10	GUIPRY	11,30				14h43
CH 10A	Regroup In - PARC Regroupement		5,35	16,65	0h22	15h05
	REGROUPEMENT/ZONE TECHNIQUE					
CH 10B	Regroup Out-Service In -PARC Regroupement		0,05	0,05	0h40	15h45
	Service F (PADDOCK CIRCUIT DE RALLYCROSS)	21,85	21,21	43,26	0h30	
CH 10C	Service Out - PADDOCK		0,2	0,2		16h15
RZ	Refuel	21,85	21,41	43,26		
6						
CH 11	100 m après		4,71	4,71	0h10	16h25
ES 11	LES CLOTURES	10,55				16h28
CH 12	250 m après		10,85	21,40	0h27	16h55
ES 12	GUIPRY	11,30				16h58
CH 12A	Regroup In - PARC Regroupement		5,35	16,65	0h22	17h20
	PARC FERME					
	Total Etape 2	87,40	85,64	173,04		50,51%

Section 3

Section 4

Section 5

Section 6